



PREFECTURE DES PYRENEES-ATLANTIQUES

Pau le 30 juillet 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réunion de l'observatoire économique de l'élevage Préfecture des Pyrénées Atlantiques – 29 juillet 2008

La conjoncture économique, notamment marquée par la hausse des prix de l'énergie et des céréales, affecte la situation des exploitations agricoles dont l'activité est essentiellement orientée vers l'élevage. Dans ce contexte, par ailleurs marqué par une actualité sanitaire elle-même génératrice de coûts, le préfet des Pyrénées Atlantiques a réuni le 29 juillet 2008 un observatoire économique associant la chambre d'agriculture, les organisations professionnelles, la fédération des coopératives, les partenaires sociaux et financiers du secteur ainsi que les représentants du département et de la région.

Un large échange a permis de caractériser les principales difficultés des élevages, et des voies de solutions ont été explorées pour pouvoir y répondre, dans le cadre des règles européennes qui organisent leurs activités :

- La Commission Européenne (règlement à venir) a accepté le versement par les états membres d'une avance au secteur de l'élevage pour améliorer la trésorerie des exploitations (versements anticipés au mois d'octobre pour 80% de la part communautaire de la PMTVA, 80% de la prime à l'abattage « gros bovins » et « veaux » et 50% de la prime à la brebis et de la prime supplémentaire ;
- Préparation d'un dossier argumenté et quantifié pour le ministère de l'agriculture permettant de caractériser la situation particulière des élevages du département, sous l'égide du comité d'orientation « économie et conseil en productions et activités agricoles » de la chambre d'agriculture, dans la perspective d'une prise en compte spécifique ou de l'adaptation des aides nationales aux caractéristiques des élevages locaux, notamment en « ovin lait » ;
- Réexamen, avec le ministère de l'agriculture, des modalités d'une possible participation financière de l'Etat au coût de la vaccination contre le sérotype 8 ;
- Organisation de nouvelles négociations avec la profession vétérinaire pour la tarification des prochaines vaccinations, tirant les enseignements de la campagne contre le sérotype 1 ;

.../...

- Présentation d'un dossier de financement d'une action de recherche sur l'agalaxie, en partenariat avec l'Espagne dans le cadre du programme européen INTERREG ;
- Organisation, par les professionnels, d'un référentiel pour une meilleure estimation du prix de vente des animaux.
- Développement de l'accompagnement technique sur la conduite des ateliers d'élevage.

La Chambre d'agriculture a également rappelé la nécessité d'une réorientation et d'un rééquilibrage des aides européennes, à l'occasion du bilan de santé de la politique agricole commune, conformément aux travaux de réflexion qu'elle a d'ores et déjà conduit avec les organisations professionnelles qui ont accepté de participer à ses travaux.

Les autres partenaires ont souligné l'intérêt qu'ils portaient à la conjoncture délicate du moment, précisant les mesures prises pour leurs adhérents (reports d'échéances, rééchelonnement de dettes et fonds de solidarité notamment).

Par ailleurs, les collectivités territoriales pourraient étudier les modalités d'une éventuelle participation financière au coût des vaccinations contre la FCO, en complément de l'aide déjà accordée par l'Etat.

Enfin, et bien que cette possibilité ait été peu sollicitée à ce jour, les opportunités de la procédure « agridiff » (agriculteurs en difficulté) ont été rappelées.

*

* *